

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous te transmettons de l'information sur la rentrée scolaire de l'hiver 2018.

Tu trouveras, dans le présent document, une foule de renseignements pratiques concernant ton inscription et ton horaire ainsi que des informations générales.

Dates importantes à retenir en prévision de la rentrée :

- ***Journée d'inscription au local 318 du campus de Carleton-sur-Mer :***
 - ***jeudi 18 janvier 2018, à 9 h, pour les nouveaux (et les anciens qui le désirent)***
- ***Début des cours : lundi 22 janvier 2018***

Nous te souhaitons un bon trimestre!

L'équipe du Campus de Carleton-sur-Mer
Louis Bujold, directeur

Étapes obligatoires pour confirmer ton inscription

* L'inscription est obligatoire pour tous les étudiants

❖ Étape 1 : Paie tes frais d'inscription

Tes frais doivent être payés avant de récupérer ton horaire.

Le paiement se fait :

- par carte de crédit à partir du module «Centre de paiement» dans Omnivox;
- en argent comptant ou par chèque au Cégep;
- au guichet de ton institution financière, ou encore par le biais de ton service bancaire en ligne.

Tu dois payer avant le 7 janvier 2018 et tu t'assures de récupérer ton horaire dans la période prescrite.

NB : Les paiements faits autrement que par Omnivox ou au comptant prennent jusqu'à cinq jours ouvrables avant d'être enregistrés dans notre système.

❖ Étape 2 : Récupère ton horaire (obligatoire)

Sur Omnivox entre le 15 janvier, 10 h et le 18 janvier 2018, 16 h.

Les horaires non récupérés seront désactivés.

Les étudiants n'ayant pas récupéré leur horaire dans les délais seront désinscrits ou devront se présenter au service de l'organisation scolaire de leur campus pour régulariser la situation et devront déboursier 20 \$ pour des **frais de retard**.

❖ Étape 3 : Modification d'horaire (au besoin)

Entre le lundi 15 janvier, 10 h et le vendredi 19 janvier, 16 h.

Les modifications doivent être justifiées.

Certains étudiants auront un avis les invitant à rencontrer leur API avant de pouvoir consulter leur horaire et devront prendre rendez-vous avec celle-ci.

Ce que tu dois faire pour commencer ton trimestre, au besoin :

<p>Fais modifier ton horaire (au besoin)</p> <p>Prends rendez-vous avec ton API, Nadie Aspirot, au local 207 suite à la récupération de ton horaire. La période réservée à la modification d'horaire : du lundi 15 janvier 10 h au vendredi 19 janvier 16 h. Contacte Diane Leblanc, au 418 364 3341, poste 7252, pour prendre rendez-vous.</p>	<p>Fais prendre ta photo pour ta carte d'identité (nouveaux étudiants seulement)</p> <p>Des séances de photographie pour la carte d'identité étudiante se tiendront au local 318 pendant la journée d'inscription (jeudi 18 janvier). La carte étudiante est valide tout au long des études. Elle sera réactivée d'une session à l'autre. Les étudiants inscrits à la session précédente n'ont pas besoin de faire prendre leur photo. Le remplacement d'une carte perdue coûte 5 \$.</p>
<p>Inscris-toi aux services adaptés (au besoin)</p> <p>Contacte Annie Léonard, responsable des services adaptés, au local 207 ou au 418 364 3341, poste 7265. Si tu disposes d'un diagnostic, elle pourra déterminer les services nécessaires à ta réussite.</p>	<p>Loue ton casier</p> <p>Les étudiants qui désirent louer un casier peuvent le faire au local 318 au coût de 5 \$. Seuls les cadenas du Cégep sont permis.</p>
<p>Aide financière aux études</p> <p>Répondante : agent de soutien administratif, local 207</p> <p>Pour remplir ta demande d'aide financière, accède à www.afe.gouv.qc.ca. Si tu as droit à de l'aide financière pour la première fois, récupère ton certificat de garantie en entrant dans ton dossier par le service en ligne, à l'onglet votre dossier, au lien « Avis ».</p> <p>Pour t'assurer de recevoir ton versement d'aide de septembre, assure-toi de récupérer ton horaire.</p> <p>Pour plus d'information, consulte le site Web du Cégep http://www.cegepgim.ca/gaspe/services-aux-etudiants/aide-financiere, communiquez avec Diane Gariépy, par tél. 418 364-3341 poste 4112 ou par courriel aidefinanciere@cegepgim.ca</p>	<p>Ascenseur</p> <p>Seuls les étudiants souffrant de handicaps physiques permanents ou temporaires peuvent utiliser l'ascenseur.</p>
<p>Prends possession de ton agenda scolaire (nouveaux étudiants seulement)</p> <p>Nous espérons que cet outil t'aidera dans la planification de ton travail.</p>	<p>Procure-toi la vignette de stationnement (au besoin)</p> <p>Pour avoir le droit de stationner ton véhicule sur les terrains du collège, tu dois te procurer une vignette de stationnement (apporte ton numéro de plaque d'immatriculation). La vignette est payable en argent comptant ou par chèque au coût de 110\$ par année et 85\$ semi-annuelle.</p>
<p>La cafétéria</p> <p>La cafétéria du Campus est située au rez-de-chaussée. Tu pourras t'y procurer des repas chauds pour le déjeuner et le dîner, de même que des collations (muffin, fruit, sandwich, etc.) durant toutes les heures d'ouverture.</p>	<p>Abonne-toi au transport (au besoin)</p> <p>Lundi le 22 janvier 2018 devant la cafétéria</p> <p>Consulte le site web : www.regim.info ou viens rencontrer la représentante de la RÉGÎM.</p> <p>Activités sportives et culturelles :</p> <p>L'information concernant les activités offertes sera disponible à ton arrivée au campus.</p>

Pour plus d'information sur les services offerts au campus de Carleton-sur-Mer : www.cegepgim.ca/carleton